

33^{ième} Rencontre nationale des trinômes académiques - Séminaire
numérique « L'enseignement de défense autrement »

17 décembre 2020

15h25-15h35

Trinôme académique de Toulouse :

Présentation du partenariat avec la DRAAF Occitanie.



DRAAF
SRFD
Occitanie

Propos introductif de M. Cédric MARTY, Directeur du pôle civique académique, représentant du rectorat de l'académie de Toulouse, pilote du trinôme académique.

Présentation de M. Xavier FIDELLE-GAY, représentant du trinôme académique de Toulouse au titre de la DRAAF Occitanie.

Mesdames, messieurs en vos noms, grades et qualités,

C'est avec un grand plaisir que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui, devant vous, le partenariat mis en place par le trinôme de l'académie de Toulouse avec la DRAAF Occitanie.

Mon propos portera sur 4 points : le contexte, la gouvernance, les actions et les perspectives.

Le contexte tout d'abord :

Comme vous le savez, le ministère de l'agriculture est signataire depuis 2016 du protocole interministériel développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale.

C'est sous l'impulsion du général Marc DEMIER, officier général de la zone de défense et de sécurité sud, commandant de la place d'arme de Marseille, qu'une **déclinaison zonale** du protocole interministériel, a été signée en décembre 2017. Cette déclinaison regroupe notamment les directions de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt des régions PACA, Corse et Occitanie.

C'est donc en 2017 que la DRAAF Occitanie, autorité académique de région de l'enseignement agricole, a été accueillie au sein du trinôme académique de Toulouse pour un partenariat riche et bienveillant, notamment grâce au pilotage de M. François ICHER, directeur du pôle civique académique, qui a fait valoir ses droits à la retraite cet été 2020.

2^{ème} point de mon propos : La gouvernance

Tout d'abord, le fonctionnement du trinôme académique de Toulouse repose sur un **comité de pilotage zonal** annuel, qui fait le bilan des activités du protocole interministériel sur les 5 académies de l'Education nationale, des 5 associations régionales de l'Institut des Hautes Etudes de

Défense Nationale (IHEDN), ainsi que les 3 directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, les DRAAF.

Ensuite le fonctionnement du trinôme de l'académie de Toulouse repose sur un **bureau restreint** composé :

- des référents académiques du rectorat de Toulouse,
- du référent de l'AR19 IHEDN Occitanie Pyrénées,
- du référent régional de la DRAAF Occitanie
- et du délégué militaire départemental adjoint (le DMD adjoint) de la Haute-Garonne.

Le bureau restreint est à géométrie variable selon les points à l'ordre du jour.

Sous le pilotage du rectorat, chaque partenaire a toute sa place et contribue à part égale aux décisions qui sont prises.

Une **feuille de route** annuelle du ministère de l'éducation nationale ayant eu comme objectif, l'accueil de l'enseignement agricole, a largement contribué au développement du partenariat avec les DRAAF.

Une évolution récente des modalités de gouvernance du trinôme académique de Toulouse sera évoquée dans les perspectives.

Je tiens à remercier ici, M. Alain KONE, le représentant de l'AR19 IHEDN Occitanie Pyrénées, qui est un partenaire précieux pour le trinôme. Et aussi la délégation militaire départementale de la Haute-Garonne qui nous accueille systématiquement pour nos réunions très régulières du bureau restreint. L'AR19 et la DMD contribuant, ensemble et activement, à la bonne marche du trinôme.

Je fais une courte parenthèse pour porter à votre connaissance que la DRAAF d'Occitanie, autorité académique de l'enseignement agricole, a un périmètre géographique qui couvre les trinômes des académies de Toulouse et de Montpellier. Au sujet de ce dernier, je souhaite signaler que **la gendarmerie**, bien que non signataire du protocole, est largement associée aux activités du trinôme de Montpellier.

3^{ème} point de mon propos : les actions

Le trinôme de Toulouse mène de nombreuses actions qui ont été évoquées par M. Cédric MARTY, le directeur du pôle civique académique, en propos introductif. Le sujet du « partage d'expérience » qui préside à mon intervention, m'amène à vous présenter deux actions phare du partenariat avec la DRAAF Occitanie.

Tout d'abord une action qui est identifiée dans le protocole interministériel et sa déclinaison zonale, comme : **la formation des enseignants**.

En 2018, tous les représentants du trinôme académique sont intervenus à l'école nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA) de Toulouse. Cette dernière assure, au niveau national, la formation initiale de tous les enseignants et conseiller principaux d'éducation de l'enseignement agricole. C'est donc, en une seule fois, l'ensemble d'une promotion qui a pu être sensibilisé aux notions de défense et de sécurité nationale incluses dans les programmes scolaire, mais aussi dans l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble.

Ensuite, une action qui est entrée dans la longue tradition des actions menées par le trinôme académique de Toulouse : **un rallye citoyen**. Ce dernier a été réalisé en 2019 dans le lycée agricole de Ondes en Haute-Garonne. Pour l'enseignement agricole d'Occitanie, c'était la 1^{ère} fois qu'un établissement accueillait un rallye citoyen.

Enfin, dans le domaine des concours et des appels à projets :

- **Le prix du gouverneur militaire** de Marseille qui récompense chaque année des travaux d'élèves comme en 2018, le lycée agricole de Riscle dans le Gers,
- Le concours national de la résistance et de la déportation (CNRD) au jury académique duquel l'enseignement agricole est associé
- Et bien sûr l'appui précieux de la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) qui, chaque année, associe l'enseignement agricole avec des appels à projet permettant d'appuyer l'action des trinômes académiques dont celui de Toulouse. En 2020, c'est le lycée privé de Clair-Foyer dans le Tarn et Garonne qui a pu bénéficier de l'appui de la DPMA.

4^{ème} et dernier point de mon propos : les perspectives:

Cette année 2020, marquée par un contexte sanitaire que vous connaissez, a nécessité le report de nombreuses actions qui ne pouvaient se tenir en présentiel. Le dynamisme du trinôme de Toulouse garde comme perspective de les mener à bien en 2021.

Tout d'abord, nous gardons comme objectif d'action, les relations entre le trinôme académique et **l'enseignement supérieur**. En effet, l'université fédérale de Toulouse propose 2 masters portant sur la thématique de la défense et de la sécurité.

« Encourager les échanges de savoir faire en matière de sécurité, de défense et de gestion des risques avec les universités », est un des objectifs du protocole interministériel que poursuivra le trinôme académique de Toulouse.

Ensuite, je tenais à signaler un projet qui arrivera à maturité à la rentrée scolaire de septembre 2021. Le trinôme académique n'intervient qu'à la marge de ce projet qui, pour autant, reste partenarial et interministériel. Il s'agit d'une **classe de défense et de sécurité globale** qui sera inaugurée dans le lycée agricole privé de Montastruc en Haute-Garonne. Encore une première fois pour l'enseignement agricole d'Occitanie.

Enfin, en termes de gouvernance, une nouvelle modalité a été proposée par M. Guy SCHEIDEGGER, le DMD adjoint de la Haute-Garonne et qui a reçu l'assentiment général du bureau restreint. En effet, pour donner corps à la dimension académique du partenariat que représente le trinôme académique, une réunion que l'on souhaite régulière, va être mise en place qui associera pour chacun des 8 départements de l'académie de Toulouse, un représentant de l'IHEDN, de l'armée, de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole.

Cela constituera l'assemblée plénière de notre trinôme qui, vous le voyez, année après année se déploie et conserve son dynamisme.

Je vous remercie de votre attention,